



BEAU-RIVAGE PALACE

LAUSANNE SWITZERLAND

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2015, qui fut particulièrement riche en évènements, peut être qualifiée de très bon exercice de transition. Transition, en effet, parce que l'ouverture progressive du Royal Savoy ainsi que l'acquisition par notre actionnaire majoritaire, la Fondation de Famille Sandoz, du Lausanne Palace et du Château d'Ouchy ont pour effet de modifier la donne quant à l'offre hôtelière 4 et 5 étoiles lausannoise. Si l'on ne peut encore mesurer tous les effets de ces développements, il est indéniable que, comme nous l'avons déjà annoncé, d'une part, la concurrence sur la place de Lausanne devient de plus en plus acharnée et que, d'autre part, la mise en place de synergies au sein du nouveau groupe hôtelier de la Fondation de Famille Sandoz constitue à la fois un défi que nous relevons et une magnifique opportunité qu'il s'agit d'exploiter. Pour ce faire, notre directeur général, M. François Dussart, et ses équipes ont inlassablement œuvré tout au long de l'exercice 2015 pour se préparer à affronter un avenir aussi passionnant qu'incertain.

Grâce au sommet USA – Iran, le Beau-Rivage Palace a vu sa notoriété acquérir une dimension mondiale accrue, offrant ainsi à nos équipes de direction et de vente un atout supplémentaire bienvenu. En revanche, l'abolition du taux plancher du franc suisse par la Banque nationale suisse a provoqué un net renchérissement de près de 20% des prix de la destination Suisse. C'est là un très sérieux problème auquel tous les hôteliers, restaurateurs et autres prestataires de service dans le tourisme et l'hôtellerie helvétiques sont confrontés. La Suisse est actuellement trop chère par rapport à nos voisins. Nous sommes convaincus que la solution de ce problème n'interviendra pas par l'octroi de rabais et autres concessions sur les prix, mais bien plutôt par la quête d'excellence et d'amélioration de qualité en matière d'offres et de services hôteliers. A cet égard, il convient de renouer avec une ancienne tradition de qualité d'accueil et d'hospitalité, qui s'est quelque peu perdue au cours des dernières décennies. Il importe d'accomplir un effort tout particulier afin que dans l'hôtellerie suisse, en particulier l'hôtellerie de haut de gamme, l'accueil redevienne si possible le meilleur au monde, ce qu'il avait été autrefois. Une telle renaissance passe par la qualité de la formation de tous les acteurs de l'hôtellerie et du tourisme, par leur créativité, par le sens de l'innovation, par leur enthousiasme. Il faut réapprendre à sourire en toutes circonstances et à tout mettre en œuvre pour que nos hôtes se sentent particulièrement bien accueillis. C'est ce à quoi nos équipes s'emploient dans nos hôtels.

Les chiffres sont satisfaisants. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2015 est très légèrement supérieur à celui de l'année précédente. On note toutefois un recul du résultat brut d'exploitation (qui passe de 42,2% à 40,8%) ainsi que du résultat net, qui rétrograde de 18,5% à 15,1%. Ces baisses s'expliquent essentiellement par des charges plus importantes au Beau-Rivage Palace ainsi que par divers frais d'entretien hors normes. Le bénéfice net (CHF 502'982) résultant essentiellement de produits exceptionnels, le conseil d'administration, sans perdre de vue l'intérêt des actionnaires, estime que le caractère aléatoire de la situation du marché ainsi que la nécessité d'entreprendre de nouveaux travaux et investissements imposent de conserver la disponibilité d'un maximum de liquidités. C'est la raison pour laquelle, afin de mieux relever tous les défis qui nous attendent, nous avons considéré qu'une gestion prudente commandait de ne pas proposer le versement d'un dividende, par ailleurs modeste, cette année.



L'année 2015, qui fut particulièrement riche en événements, peut être qualifiée de très bon exercice de transition. Transition, en effet, parce que l'ouverture progressive du Royal Savoy ainsi que l'acquisition par notre actionnaire majoritaire, la Fondation de Famille Sandoz, du Lausanne Palace et du Château d'Ouchy ont pour effet de modifier la donne quant à l'offre hôtelière 4 et 5 étoiles lausannoise. Si l'on ne peut encore mesurer tous les effets de ces développements, il est indéniable que, comme nous l'avons déjà annoncé, d'une part, la concurrence sur la place de Lausanne devient de plus en plus acharnée et que, d'autre part, la mise en place de synergies au sein du nouveau groupe hôtelier de la Fondation de Famille Sandoz constitue à la fois un défi que nous relevons et une magnifique opportunité qu'il s'agit d'exploiter. Pour ce faire, notre directeur général, M. François Dussart, et ses équipes ont inlassablement œuvré tout au long de l'exercice 2015 pour se préparer à affronter un avenir aussi passionnant qu'incertain.

Grâce au sommet USA – Iran, le Beau-Rivage Palace a vu sa notoriété acquérir une dimension mondiale accrue, offrant ainsi à nos équipes de direction et de vente un atout supplémentaire bienvenu. En revanche, l'abolition du taux plancher du franc suisse par la Banque nationale suisse a provoqué un net renchérissement de près de 20% des prix de la destination Suisse. C'est là un très sérieux problème auquel tous les hôteliers, restaurateurs et autres prestataires de service dans le tourisme et l'hôtellerie helvétiques sont confrontés. La Suisse est actuellement trop chère par rapport à nos voisins. Nous sommes convaincus que la solution de ce problème n'interviendra pas par l'octroi de rabais et autres concessions sur les prix, mais bien plutôt par la quête d'excellence et d'amélioration de qualité en matière d'offres et de services hôteliers. A cet égard, il convient de renouer avec une ancienne tradition de qualité d'accueil et d'hospitalité, qui s'est quelque peu perdue au cours des dernières décennies. Il importe d'accomplir un effort tout particulier afin que dans l'hôtellerie suisse, en particulier l'hôtellerie de haut de gamme, l'accueil redevienne si possible le meilleur au monde, ce

INFORMATIONS GENERALES

STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIONNARIAT

_1

La structure de la société et de l'actionnariat sont détaillés dans le présent rapport.

Les actions nominatives privilégiées A, représentant 108'000 actions d'une valeur nominale de CHF 50, sont traitées depuis le 8 novembre 2005 sur le marché hors-bourse « Helvetica ».

Chaque action nominative donne droit à une voix à l'assemblée générale.

En cas de fixation d'un dividende, l'assemblée générale peut prélever sur le solde du bénéfice résultant du bilan :

a) un dividende prioritaire versé aux actions nominatives privilégiées A et n'excédant pas 20% de la valeur nominale des actions (à savoir CHF 10) ;

b) pour autant que le dividende prioritaire corresponde à 5% au moins de la valeur nominale des actions nominatives privilégiées A (soit CHF 2,50), un dividende supplémentaire identique pour chaque action nominative privilégiée A et chaque action nominative ordinaire B.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

_2

Selon les statuts de la société, le Conseil d'administration se compose de cinq à huit membres. Un membre du Conseil d'administration représente les titulaires d'actions nominatives privilégiées A et un autre membre les titulaires d'actions nominatives ordinaires B. Les autres membres sont élus par l'ensemble des actionnaires. Tous les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de sept membres, à savoir :

	Fonctions du mandat	Depuis	fin
François Carrard	Président	1977	2016
François Landolt	Vice-Président *	2004	2016
Michel M. Favre	Administrateur **	2000	2017
Michel Novatin	Administrateur	2004	2016
Onno Poortier	Administrateur	2004	2016
Christian Seiler	Administrateur	1995	2017
Olivier Verrey	Administrateur	1995	2017

* représentant de l'actionnaire titulaire des actions nominatives ordinaires B

** représentant des actionnaires titulaires des actions nominatives privilégiées A

3_ DIRECTION GÉNÉRALE

Le Directeur général est assisté opérationnellement d'un comité de direction.

Sa composition est la suivante :

François Dussart	Directeur général
Nathalie Seiler-Hayez	Directrice Beau-Rivage Palace (dès le 1 ^{er} septembre 2015)
Yves Chavaillaz	Directeur Angleterre & Résidence
Victor Da Cunha	Directeur des ressources humaines
Jean-Luc Glur	Directeur technique
Alexis Main	Directeur de l'hébergement
Sabine Magnollay	Directrice administration & finance
Edouard Millet	Directeur de la restauration (jusqu'au 30 septembre 2015)
Didier Schneider	Chef des cuisines
Odile Vogel Reynaud	Directrice ventes & marketing

4_ EVALUATION DES RISQUES

La société applique une politique de gestion des risques, fondée sur une approche comprenant l'évaluation annuelle d'évènements identifiés au sein d'un catalogue et la définition de mesures pour les risques principaux. La Direction est responsable de l'exécution du processus et rapporte au Conseil d'administration sur les résultats de l'évaluation menant à la sélection des risques prioritaires ; elle rapporte aussi sur les mesures prévues pour en réduire la probabilité de survenance (mesures préventives) ou les conséquences financières et/ou d'image en cas de réalisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

FRANÇOIS CARRARD, [SUISSE](#)

Me François Carrard, docteur en droit, exerce la profession d'avocat à Lausanne au sein de l'Etude Kellerhals Carrard.

Il siège au sein de plusieurs conseils d'administration parmi lesquels la Compagnie Financière Tradition SA, la Banque Landolt & Cie SA Lausanne, OBS Olympic Broadcasting Services SA, IOC Television & Marketing Services SA (Suisse), SFF Arts graphiques SA et Tupperware Suisse SA Eysins. Il préside en outre les conseils d'administration de Lausanne-Palace SA et de la Fondation du Montreux Jazz Festival.

Me François Carrard a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 1977 et en occupe la présidence depuis 1983.

FRANÇOIS LANDOLT, [SUISSE](#)

M. François Landolt est entrepreneur de spectacles. Il est le fondateur de l'Ecole professionnelle de théâtre «Les Teintureries» à Lausanne dont il est actuellement le directeur. Il a été pendant 12 ans membre du Comité de direction du Théâtre de Vidy. Il est président du conseil d'administration de Riffelalp Resort à Zermatt et vice-président de Palafitte SA à Neuchâtel et également administrateur de la société de pisciculture de pointe Valperca, dont il est l'initiateur avec son frère Pierre. Il est en outre membre du conseil d'administration de Lausanne-Palace SA.

M. François Landolt a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004 et occupe la fonction de vice-président.

MICHEL M. FAVRE, [SUISSE](#)

M. Michel M. Favre a occupé le poste de directeur général au sein de grands groupes hôteliers internationaux, tels que Intercontinental Hotels and Resorts et Mövenpick. Il a été Senior Vice President et General Manager dans différents pays européens pour le groupe American Express et CEO du groupe de presse Tamedia SA à Zurich. Actuellement, propriétaire de la société Michel M. Favre Management Consulting, il est membre de différents comités exécutifs et conseils d'administration, notamment de Lausanne-Palace SA, des hôtels Ambassador et Opéra à Zurich et Palafitte à Neuchâtel, ainsi que de SFF Arts graphiques SA.

M. Michel M. Favre a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2000.

MICHEL NOVATIN, [FRANÇAIS](#)

M. Michel Novatin est au bénéfice d'une formation en business complétée par l'Advanced Management Programme de l'INSEAD.

Il a mené l'essentiel de sa carrière dans des fonctions de direction générale dans l'hôtellerie haut de gamme au sein de chaînes internationales telles que Trust House Forte, Sonesta, Méridien et l'Intercontinental. Il a également présidé les activités hôtelières du Groupe Danone et assuré la direction de la Société des Bains de Mer à Monaco.

Il a été Directeur général, COO, membre du directoire de Kempinski Hotels SA et Président Directeur Général de Shaza Hotels, puis membre de la direction du groupe hôtelier Steigenberger. Il est en outre membre du conseil d'administration de Lausanne-Palace SA. Depuis le 1^{er} mai 2016, il a été nommé CEO de l'Hospitality Platform du Yoma Strategic Group Myanmar (Birmanie).

M. Michel Novatin a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004.

ONNO POORTIER, [HOLLANDAIS](#)

M. Onno Poortier est diplômé de la Swiss Hotel School de Lucerne, formation qu'il a complétée d'un MBA Executive Program de l'INSEAD.

Il a acquis une très vaste expérience internationale dans le domaine hôtelier haut de gamme en Asie, Europe et aux Etats-Unis. Il a notamment occupé des fonctions de direction au sein du groupe Peninsula à Hong Kong dont il était le Président pendant plusieurs années ainsi que dans le Groupe IndeCorp, société mère de Preferred Hotels and Resorts Worldwide, Summit Hotels and Resorts and Sterling Hotels and Resorts, à Chicago, dont il était également membre du conseil d'administration pendant plus que 15 ans. Il a été Président du Groupe Leela à Mumbai jusqu'en mars 2010 et représentant et conseiller des propriétaires pour l'ouverture de l'hôtel The Alpina Gstaad jusqu'au 30 septembre 2013. Il est en outre membre du conseil d'administration de Lausanne-Palace SA.

M. Onno Poortier a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004.

CHRISTIAN SEILER, [SUISSE](#)

Me Christian Seiler est titulaire du brevet d'avocat genevois.

Il est Président du Conseil d'administration de la société Seiler Hotels Zermatt AG, Président de Victoria Jungfrau Collection AG, Interlaken et membre du conseil d'administration de Hôtel Beau Rivage SA, Genève. Il est en outre membre du conseil d'administration de Lausanne-Palace SA.

Me Christian Seiler a occupé la fonction d'administrateur-délégué de Beau-Rivage Palace SA de 1995 à 2005.

OLIVIER VERREY, [SUISSE](#)

Me Olivier Verrey est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Lausanne; il exerce la profession de notaire à Pully.

Il est notamment secrétaire général de la Fondation de Famille Sandoz, membre de son Comité de direction comme du conseil d'administration de diverses sociétés du groupe. Il préside en outre la Fondation de l'Hermitage, à Lausanne, et le Concours international de piano Clara Haskil, à Vevey. Il est en également membre du conseil d'administration de Lausanne-Palace SA.

Me Olivier Verrey est membre du Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA depuis 1995.

COMITE DE DIRECTION

FRANÇOIS DUSSART, FRANÇAIS

Diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne en 1990, M. François Dussart a repris la direction générale de Beau-Rivage Palace SA le 1^{er} septembre 2003.

NATHALIE SEILER-HAYEZ, SUISSE

Diplômée de l'Ecole Hôtelière de Lausanne en 1995, Mme Nathalie Seiler-Hayez a passé 20 ans entre Paris, Bordeaux, New York et, les dernières cinq années, comme Directrice Générale du Connaught à Londres. Elle a rejoint le Beau-Rivage Palace le 1^{er} septembre 2015 au poste de Directrice Générale.

YVES CHAVAILLAZ, SUISSE

Titulaire du diplôme supérieur en Hôtellerie et Restauration de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, M.Yves Chavaillaz a pris la direction de l'hôtel Angleterre & Résidence en 2000 et assure la direction générale des hôtels Angleterre & Résidence, Château d'Ouchy et Palafitte à Neuchâtel depuis le 1^{er} septembre 2015.

VICTOR DA CUNHA, SUISSE

Diplômé de l'Université de Genève, M.Victor da Cunha a rejoint le Beau-Rivage Palace en mars 2013 au poste de Directeur des ressources humaines. Il a auparavant occupé les mêmes fonctions durant plus de quinze ans dans deux palaces de Suisse romande.

JEAN-LUC GLUR, SUISSE

M. Jean-Luc Glur est au bénéfice de plusieurs formations techniques et a été actif dans le domaine de la sécurité en tant qu'instructeur fédéral des sapeurs-pompiers. Il a rejoint Beau-Rivage Palace SA en 2008 et a été nommé Directeur technique le 1^{er} janvier 2013.

SABINE MAGNOLLAY, SUISSE

Titulaire d'un diplôme d'expert-comptable, Mme Sabine Magnollay a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Directrice administration et finance en décembre 2013, après une expérience acquise dans des fonctions financières exercées principalement au sein d'entreprises appartenant aux secteurs des services et de l'industrie.

ALEXIS MAIN, FRANÇAIS

Titulaire du diplôme de l'Ecole Hôtelière de Paris, M. Alexis Main a travaillé à l'Hôtel de Crillon à Paris de 2003 à 2009 ; il a rejoint le Beau-Rivage Palace en 2010 en tant que Directeur de l'hébergement.

EDOUARD MILLET, FRANÇAIS

Titulaire de diplômes des Ecoles Hôtelières de Paris et de Lausanne, M. Edouard Millet a rejoint le Beau-Rivage Palace en 2000. Il a repris la direction de la restauration dès novembre 2006, qu'il a quittée à fin septembre 2015.

DIDIER SCHNEITER, SUISSE

Après plusieurs années passées en France, au Canada et Etats-Unis, M. Didier Schneiter a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1987 et occupe la fonction de Chef des cuisines depuis 1997.

ODILE VOGEL REYNAUD, SUISSE

Diplômée de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, Mme Odile Vogel Reynaud a rejoint le Beau-Rivage Palace en 1999 et pris la direction du département ventes & marketing en janvier 2004.

L'ANNEE TOURISTIQUE

SUISSE

L'hôtellerie suisse, après deux années de hausse consécutives, a subi une baisse de 0.8% des nuitées enregistrées, à 35.6 millions contre 35.9 millions en 2014. La demande indigène est restée stable à 16.1 millions, alors que la demande étrangère, avec 19.6 millions de nuitées, a diminué de 331'000 ou 1.7%. L'évolution défavorable du franc suisse, en particulier face à l'euro, n'est certainement pas étrangère à cette situation, la demande européenne ayant accusé un recul de 9.3% ou 1.2 millions de nuitées. La progression des autres provenances, dont le continent asiatique qui enregistre une croissance record de 18.6% ou 744'000 nuitées, n'a pas suffi à compenser le déficit sur la provenance européenne.

VAUD

Le canton de Vaud a bénéficié une nouvelle fois d'une évolution positive du nombre de nuitées enregistrées sur son territoire, même si la progression reste faible à 0.7% (+18'564 à 2'674'000). Les hôtes suisses apportent toujours l'augmentation la plus importante (+84'000). Comme au niveau national, la demande européenne est en forte baisse, de 7.2% ou 76'000 nuitées, ainsi d'ailleurs que celle du continent américain (-6.0%). L'Asie progresse à nouveau fortement grâce aux Pays du Golfe (+11.2%) et à la Chine (+5.8%).

LAUSANNE

Lausanne et son agglomération bénéficient d'une progression de 2.0% des nuitées (+ 21'000), majoritairement grâce aux hôtes compatriotes dont la fréquentation a augmenté de 6.5% ou 28'000. La région a aussi été fortement affectée par la baisse de la demande européenne, avec -7.1% (-3'900) pour l'Allemagne, -5.3% (-6'700) pour la France et -7.7% (-3'800) pour l'Italie. Les Russes ont également été moins présents (-20.3% ou -3'600), probablement retenus par les difficultés monétaires de leur pays. Comme ailleurs en Suisse, les pays du Golfe et la Chine ont contribué à améliorer la situation avec des progressions pouvant dépasser les 30% pour l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis.

Le taux d'occupation des hôtels 4 et 5*, qui avait subi une baisse l'an dernier de 63.4% en 2013 à 60.1% en 2014, s'est quasiment stabilisé à 59.9%.

BEAU-RIVAGE PALACE ET L'HÔTEL ANGLETERRE & RÉSIDENCE

Le Beau-Rivage Palace et l'hôtel Angleterre & Résidence ont réalisé 81'211 nuitées, en diminution de 1.2% par rapport à 2014, selon la répartition suivante :

	Nuitées	Occupation
Beau-Rivage Palace	56'589	59.4%
Hôtel Angleterre & Résidence	24'622	69.8%



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES HÔTES

Pays	2015	Nombre*	%
Suisse		17'361	21.38
U.S.A/Canada		12'613	15.53
France		8'426	10.38
GB/Irlande		5'969	7.35
Allemagne		2'715	3.34
Belgique		1'220	1.50
Italie		1'306	1.61
Pays-Bas		1'137	1.40
Espagne		800	0.99
Grèce		398	0.49
Russie		3'578	4.41
Etats du Golfe		7'160	8.82
Japon		1'398	1.72
Chine		2'154	2.65
Inde		455	0.56
Autres pays		14'521	17.88
TOTAL		81'211	100.00

Pays	2014	Nombre*	%
Suisse		16'848	20.49
U.S.A/Canada		10'329	12.56
France		10'424	12.68
GB/Irlande		6'550	7.97
Allemagne		2'922	3.55
Belgique		1'356	1.65
Italie		1'360	1.65
Pays-Bas		1'281	1.56
Espagne		1'144	1.39
Grèce		335	0.41
Russie		4'452	5.41
Etats du Golfe		7'479	9.10
Japon		1'693	2.06
Chine		2'475	3.01
Inde		389	0.47
Autres pays		13'184	16.03
TOTAL		82'221	100.00

* Beau-Rivage Palace et Angleterre & Résidence

Pays	2013	Nombre*	%
Suisse		14'969	19.17
U.S.A/Canada		9'584	12.27
France		11'256	14.42
GB/Irlande		5'867	7.51
Allemagne		2'315	2.96
Belgique		1'732	2.22
Italie		1'476	1.89
Pays-Bas		1'318	1.69
Espagne		1'102	1.41
Grèce		269	0.34
Russie		4'477	5.73
Etats du Golfe		5'783	7.41
Japon		1'895	2.43
Chine		2'138	2.74
Inde		408	0.52
Autres pays		13'493	17.28
TOTAL		78'082	100.00

BEAU-RIVAGE PALACE ET ANGLETERRE & RESIDENCE

BEAU-RIVAGE PALACE

Le début de l'année 2015 avait été marqué par la tenue au sein du Beau-Rivage Palace, en mars, des négociations entre l'Iran et les Etats-Unis, dont les retombées avaient été favorables non seulement en termes médiatiques mais également pour le chiffre d'affaires hébergement de l'établissement (moins en revanche pour la fréquentation des restaurants). Par la suite, l'impact sur la politique tarifaire de l'abandon du taux plancher pour l'euro par la Banque Nationale Suisse, la réduction du nombre de nuitées enregistrées par les hôtes du Moyen-Orient, la composition moins favorable entre clientèle groupe et individuelle ainsi qu'une fréquentation en dents de scie ont contribué à une baisse notable du prix moyen, qui s'est établi à CHF 529 contre CHF 561 en 2014.

Le taux d'occupation quant à lui est en légère progression, à 59.4% contre 56.8%, ce qui a permis de limiter la baisse de chiffres d'affaires. Il n'en reste pas moins que la charge de travail a été supérieure pour un niveau de recettes hébergement pratiquement identique.

En termes de segmentation, les segments d'affaires, Individuels et Groupes, progressent pour la seconde année consécutive avec une hausse de 14.5% (10.5% l'an dernier). La clientèle individuelle de loisirs, qui représente le segment principal de l'hôtel avec 53% des nuitées, a diminué de 3.5% avec également un prix moyen en baisse à CHF 568 contre CHF 612 en 2014.

Tous marchés confondus, les chambres vendues au Beau-Rivage Palace ont augmenté d'un peu plus de 4%. Avec une part de marché maintenue à environ 20%, la Suisse reste le premier marché de l'hôtel avec un nombre de nuitées en hausse de 1.4% par rapport à l'année dernière. Le marché européen dans son ensemble est fortement affecté par l'évolution de la devise et accuse une baisse de 8.7%. Seul le Royaume-Uni progresse, avec une hausse des nuitées de 27.3%, hausse en grande partie réalisée sur le segment des Groupes affaires. Le recul des hôtes en provenance de Russie dépasse 12%, les déplacements de ces hôtes étant freinés par les restrictions de voyage et l'évolution du taux de change.

Le marché de l'Amérique du Nord a fortement progressé (plus de 50.0% d'augmentation des nuitées), ceci notamment en raison des négociations USA / Iran. La clientèle du Moyen-Orient, hormis durant ces mêmes négociations, a été un peu moins présente cette année, ce qui a conduit à un maintien de la part de ce marché à environ 12% des nuitées réalisées. La Chine a suivi une évolution contraire à celle observée dans la région lausannoise puisque la fréquentation par cette clientèle a diminué de près de 10%.

Sur l'année, le chiffre d'affaires du Beau-Rivage Palace a atteint CHF 49'438'000 (+0.5%). Cette très légère progression est imputable majoritairement aux activités annexes puisque les recettes d'hébergement comme de cuisine et de cave ont faiblement diminué. En restauration, le début d'année a connu un démarrage plutôt difficile que les belles conditions météorologiques de l'été n'ont pas permis de compenser totalement. Le Spa Cinq Mondes a, de son côté, pu maintenir son chiffre d'affaires à CHF 3'107'000, ceci malgré l'impact de l'affaiblissement de l'euro sur les ventes de produits.

L'évolution de la composition de la clientèle hébergement et son impact sur le prix moyen ont affecté la rentabilité de l'établissement. Son résultat brut d'exploitation (GOI) s'établit ainsi à CHF 19'773'000, en baisse de 3.4%, et représente 40.0% du chiffre d'affaires contre 41.6% l'an dernier.

HÔTEL ANGLETERRE & RÉSIDENCE

L'hôtel Angleterre & Résidence, bien que dans une moindre mesure, a également fait face à une diminution de son prix moyen (CHF 269 contre CHF 271 l'an passé) pour une augmentation de son taux d'occupation à 69.8% (68.6% en 2014), les chambres vendues ayant légèrement progressé. Le volume des nuitées dans le segment Individuels, qui avait diminué en 2014, s'est repris avec une hausse de 5.8%, des concessions sur les prix ayant été pratiquées pour cette clientèle. Les voyageurs pour affaires se sont également montrés très légèrement plus nombreux (+1.2%), à un prix moyen quasiment stable.

Le chiffre d'affaires de la restauration, qui s'est monté à CHF 4'607'000, accuse une légère baisse de 2.6%; le début d'année a été plutôt compliqué, en partie en raison des difficultés d'accès durant le sommet USA / Iran, et l'extrême chaleur de l'été a empêché une exploitation optimale de la terrasse. Les recettes de l'hôtel Angleterre & Résidence ont totalisé CHF 10'176'000, en faible diminution de 0.4%.

Les évolutions constatées au niveau du chiffre d'affaires de l'établissement étant de faible ampleur, le résultat brut d'exploitation a pu être maintenu pratiquement au niveau de 2014 (-0.6% à CHF 5'046'000). Il représente 49.6% du chiffre d'affaires contre 49.7% l'année précédente.

GLOBAL

Le chiffre d'affaires annuel global de la société atteint CHF 59'614'000, en très légère progression de 0.4%.

Les recettes de l'hébergement, compte tenu des évolutions divergentes mais de faible ampleur des chiffres d'affaires des deux établissements, sont pratiquement stables, alors que celles de la restauration ont légèrement baissé de 1.2%. L'augmentation du chiffre d'affaires global s'explique ainsi à nouveau par les produits annexes, dont certains apportent, en pourcentage, une faible rentabilité. Ce phénomène s'ajoute à la composition peu favorable de la clientèle hébergement au Beau-Rivage pour pénaliser le résultat d'exploitation global (GOI), en baisse à CHF 24'349'000 ou 40.8% du chiffre d'affaires, contre CHF 25'072'000 ou 42.2% l'an dernier.

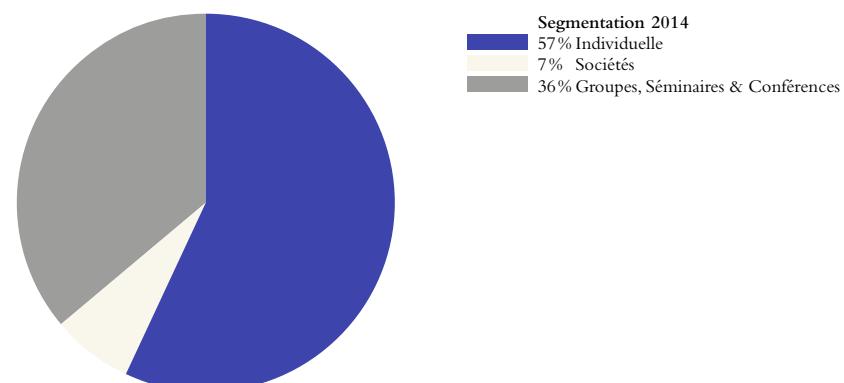
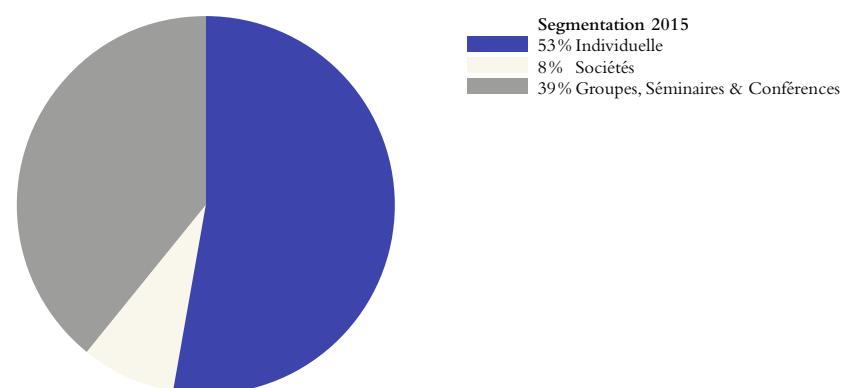
La hausse du taux d'occupation, le développement de la force de vente et une réorganisation de la Direction ont impliqué une évolution des effectifs de la société à 406 collaborateurs employés à plein temps, contre 394 l'exercice précédent. La masse salariale a ainsi également progressé de CHF 993'000 pour atteindre CHF 28'263'000 et représenter 47.4% du chiffre d'affaires (45.9% en 2014).

Les charges «overhead» ont pu dans l'ensemble être maintenues au niveau de l'exercice précédent, à l'exception des frais d'entretien et de renouvellement, en hausse de près de CHF 500'000. La société a en effet eu à faire face à d'importants frais d'entretien inhabituels, dont l'abattage et la taille d'arbres de son parc, ainsi que des dysfonctionnements techniques plus nombreux qu'à l'accoutumée, qui doivent être résolus au plus vite afin de ne pas perturber la clientèle. Le résultat brut (GOP) en a donc été affecté et s'établit à CHF 8'990'000 ou 15.1% des recettes contre 18.5% en 2014.



Les amortissements comme la charge financière nette étant en diminution, le résultat ordinaire après intérêts est pratiquement à l'équilibre à CHF 14'500, à comparer avec le bénéfice de CHF 1'520'500 atteint l'an dernier. Ainsi, malgré des revenus très proches de ceux réalisés l'exercice précédent, le résultat est en forte baisse, pour des raisons déjà évoquées, qui sont principalement un chiffre d'affaires hébergement au Beau-Rivage Palace plus gourmand en force de travail et des frais d'entretien hors norme.

Le bénéfice net finalement réalisé de CHF 503'000 s'explique donc par les produits exceptionnels, majoritairement composés de remboursements de primes d'assurance payées en trop par le passé. Il en résulte également une charge fiscale qui se limite à CHF 140'800 comparés aux CHF 340'400 enregistrés en 2014.



COMMENTAIRES & PERSPECTIVES D'AVENIR

L'exercice 2015 pour Beau-Rivage Palace SA s'est montré très complexe à bien des égards. L'accueil des négociations USA - Iran pendant près de trois semaines et l'annonce par la BNS de l'abolition du taux plancher entre le franc suisse et l'euro ont ponctué un début d'année des plus atypique.

Le sommet USA - Iran a naturellement offert au Beau-Rivage Palace une exposition médiatique hors norme, mais les contraintes opérationnelles liées à un tel événement n'ont permis de dégager qu'une marge limitée. Ceci étant dit, une telle manifestation renforce l'image et le positionnement de l'hôtel à l'échelon international et contribue largement à son histoire.

L'abolition du taux plancher courant janvier, avec pour effet immédiat le renchérissement de la destination « Suisse » de près de 20% face à la zone Euro, aura impacté le deuxième semestre d'exploitation de façon marquée. C'est naturellement le prix moyen qui a le plus souffert, une plus grande flexibilité tarifaire ayant été nécessaire sur cette période. Cette situation, combinée à l'absence de certains clients « Suites » du Moyen-Orient à forte contribution, s'est traduite par la nécessité de générer un plus grand nombre de nuitées pour réaliser un chiffre d'affaires quasiment identique, avec pour conséquence une érosion de la profitabilité.

L'hôtel Angleterre & Résidence a été confronté à une situation similaire (hausse des nuitées et baisse du prix moyen) mais dans une moindre mesure, les résultats de 2015 étant finalement quasiment en ligne avec ceux réalisés l'année passée.

L'ouverture partielle (50 chambres) début novembre du Royal Savoy n'a pas eu de répercussion significative sur la marche des affaires de nos hôtels. Nous avons même bénéficié de quelques délogements de groupes liés au report de l'ouverture. Début 2016, les effets sont assez limités, à l'exception du marché des banquets qui semble plus compétitif. L'impact réel de l'arrivée de ce nouveau concurrent ne sera réellement mesurable que lors de l'ouverture de son spa et de l'intégralité des 198 chambres, prévue à ce jour pour le mois de mai de cette année.

Avec l'arrivée imminente de cette nouvelle concurrence sur le marché lausannois, il est essentiel de nous différencier par la qualité de notre service et de nos infrastructures. A cet effet, la distinction renouvelée de meilleur hôtel de ville suisse pour le Beau-Rivage Palace, attribuée par le prestigieux magazine économique Bilanz, est une magnifique récompense pour les 406 collaborateurs et cadres de la société. La grande implication de l'ensemble des équipes et la personnalisation du service qui en découle font partie intégrante de la « Tradition en Mouvement » si chère à notre clientèle.

En termes d'infrastructures, le projet majeur de 2016 concerne l'entrée du Beau-Rivage Palace. En vertu de l'adage selon lequel « il n'y a qu'une seule chance de faire une première bonne impression », il apparaît primordial de repenser la zone d'accès à l'hôtel, trop souvent congestionnée par de nombreux véhicules en stationnement. Afin de remédier à cette situation et d'améliorer la qualité de l'arrivée à l'hôtel, d'importants travaux seront entrepris lors du dernier trimestre de cette année. Dans le même cadre, Beau-Rivage Palace SA s'est portée acquéreur des locaux du Garage Beau-Rivage qui fait face au bâtiment Florissant de l'hôtel Angleterre & Résidence. Ces locaux seront transformés et loués à un important groupe médical, en vue de créer un centre médicalisé à proximité de nos hôtels. Compte tenu de l'importance du « tourisme médical » sur notre destination, ce nouveau développement représente une réelle opportunité pour nos hôtels.

La finalisation, au mois de juin dernier, du rachat par la Fondation de Famille Sandoz du Lausanne Palace et du Château d'Ouchy a, en quelque sorte, redistribué les cartes du paysage hôtelier lausannois. Concurrents historiques, les deux Palaces se révèlent être, une fois rapprochés, d'une grande complémentarité, aussi bien en termes de saisonnalité que de clientèle. Le Lausanne Palace est un hôtel urbain de centre-ville avec une orientation « affaires » et un ancrage local très marqué. Le Beau-Rivage Palace, de par sa situation privilégiée au bord du Lac Léman, attire historiquement une clientèle internationale de villégiature et de conférences. En ce qui concerne les hôtels 4 étoiles, le Château d'Ouchy et l'hôtel Angleterre & Résidence présentent de grandes similitudes, tant en termes de tarifs que de segmentation.

Ces quatre hôtels lausannois ainsi regroupés permettront de proposer une palette de services et de prestations extrêmement variés, et dès lors de répondre aux attentes d'une clientèle très diversifiée. Par ailleurs, ce rapprochement offrira la possibilité de mutualiser certains services, tels que la commercialisation, les réservations, les ressources humaines, etc... et ce, au profit de l'ensemble des hôtels. En complément des maisons lausannoises, les hôtels Palafitte à Neuchâtel et Riffelalp Resort 2222m à Zermatt seront rassemblés sous l'appellation Sandoz Foundation Hotels. Tout en préservant l'identité et la marque de chaque hôtel, Sandoz Foundation Hotels renforcera l'exposition commerciale pour chacun d'eux.

Au 1er janvier 2016, Beau-Rivage Palace SA a racheté l'intégralité de l'exploitation du Château d'Ouchy à sa société sœur Lausanne-Palace SA. Cette opération permet de maximiser les synergies entre le Château d'Ouchy et l'hôtel Angleterre & Résidence. Les liens entre Beau-Rivage Palace SA et Lausanne-Palace SA seront formalisés par un contrat de management, ceci d'ici la fin de l'année 2016.

Les événements susmentionnés ont conduit à quelques modifications dans la structure managériale de Beau-Rivage Palace SA. En effet, depuis le 1^{er} septembre 2015, M. Yves Chavaillaz assure la direction générale des hôtels Angleterre & Résidence, Château d'Ouchy et Palafitte à Neuchâtel. Par ailleurs et depuis la même date, Mme Nathalie Seiler-Hayez a repris la direction générale du Beau-Rivage Palace; de nationalité suisse et diplômée de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, Mme Seiler-Hayez a dirigé le prestigieux hôtel The Connaught à Londres pendant les cinq dernières années. M. Edouard Millet, quant à lui, a quitté la direction de la restauration de Beau-Rivage Palace SA pour prendre le poste de Directeur général adjoint au Lausanne Palace en octobre dernier.

Après une année 2015 riche en événements, les premiers mois de 2016 ont été plutôt satisfaisants. En effet, le Beau-Rivage Palace a réalisé à fin mars un taux d'occupation de 48.9% par rapport à 49.1% l'année passée avec un prix moyen en hausse de CHF 35 à CHF 582. L'hôtel Angleterre & Résidence et le Château d'Ouchy suivent une ligne similaire avec des taux d'occupation respectifs de 63.4% et 64.5%, les prix moyens étant restés quasiment stables à CHF 264 pour l'Angleterre & Résidence et CHF 261 pour le Château d'Ouchy.

A ce jour, les prévisions pour le tourisme suisse du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'ETH à Zürich tablent sur une croissance des nuitées hôtelières de 1.6%, portée notamment par une augmentation de la demande étrangère. Toutefois, une projection sur l'année pour les hôtels de la société s'avérerait hasardeuse, tant les incertitudes sont grandes: l'ouverture du Royal Savoy et son impact sur la marche des affaires, les effets de la récente vague d'attentats sur le tourisme en Suisse, l'évolution du franc suisse face à l'euro et au dollar américain, la situation géopolitique au Moyen-Orient, et la liste serait encore longue. Une chose est certaine, l'année 2016 réservera très certainement un grand nombre de défis que l'ensemble des cadres et collaborateurs de Beau-Rivage Palace SA se réjouissent de relever avec passion et enthousiasme!

Lausanne, le 20 mai 2016

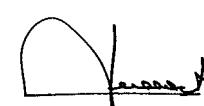
Au nom du Conseil d'Administration



Le Président
François Carrard



Le Vice-Président
François Landolt



Le Directeur Général
François Dussart

ETATS FINANCIERS 2015
BILAN BEAU-RIVAGE PALACE SA
ACTIFS

	Notes	2015 CHF	%	2014 CHF	%
Caisses et CCP		163'540		149'466	
Banques		1'056'369		789'042	
Trésorerie		1'219'909		938'508	
Créances résultant de ventes et prestations	5.1.	2'837'562		3'386'013	
Autres créances à court terme		84'357		55'717	
Stocks	5.2.	3'679'673		3'759'939	
Actifs de régularisation		548'358		560'344	
Réalisables		7'149'950		7'762'013	
Actif circulant		8'369'859	5.7	8'700'521	5.8
Terrains & Immeubles		94'903'000		96'379'000	
Transformations en cours		11'000		264'000	
Installations techniques & machines		38'561'000		39'599'000	
Autres immobilisations corporelles		4'848'000		5'754'000	
Immobilisations corporelles		138'323'000		141'996'000	
Software		215'000		49'000	
Immobilisations incorporelles		215'000		49'000	
Actif immobilisé	5.3.	138'538'000	94.3	142'045'000	94.2
TOTAL DES ACTIFS		146'907'859	100.0	150'745'521	100.0

BILAN BEAU-RIVAGE PALACE SA
PASSIFS

	Notes	2015 CHF	%	2014 CHF	%
Dettes résultant d'achats et de prestations	5.4.	4'806'998		4'729'652	
Dettes à court terme portant intérêt	5.5.	8'500'000		16'415'656	
Autres dettes à court terme		2'224'194		2'005'877	
Passifs de régularisation		1'825'751		2'333'584	
Capitaux étrangers à court terme		17'356'943		25'484'769	
Dettes à long terme portant intérêt - tiers	5.6.	57'500'000		53'500'000	
Dettes à long terme portant intérêt - actionnaire	5.7.	11'000'000		11'000'000	
Capitaux étrangers à long terme		68'500'000		64'500'000	
Capitaux étrangers		85'856'943	58.4	89'984'769	59.7
Capital-actions		24'100'000		24'100'000	
Réserve légale issue du bénéfice		16'931'375		16'931'375	
Réserve facultative issue du bénéfice		10'000'000		10'000'000	
Résultat au bilan					
> Report à nouveau		9'732'559		8'765'199	
> Répartition du bénéfice		-216'000		-216'000	
> Résultat de la période		502'982		1'180'178	
Capitaux propres	8	61'050'916	41.6	60'760'752	40.3
TOTAL DES PASSIFS		146'907'859	100.0	150'745'521	100.0

COMPTE DE RESULTAT
BEAU-RIVAGE PALACE SA

	Notes	2015 CHF	%	2014 CHF	%
Chiffre d'affaires	6.1.	59'613'752	100.0	59'404'467	100.0
Charges de marchandises		-7'755'374	-13.0	-7'898'313	-13.3
Charges directes de personnel	6.2.	-22'487'616	-37.7	-21'932'299	-36.9
Charges directes d'exploitation		-5'022'161	-8.4	-4'502'349	-7.6
Résultat brut d'exploitation		24'348'601	40.8	25'071'506	42.2
Charges de personnel	6.2.	-5'774'906	-9.7	-5'338'085	-9.0
Charges d'administration		-1'856'953	-3.1	-1'722'557	-2.9
Charges de marketing		-2'843'877	-4.8	-2'721'292	-4.6
Charges d'entretien & renouvellement		-3'174'382	-5.3	-2'676'077	-4.5
Charges d'énergie et de voirie		-1'896'573	-3.2	-1'835'060	-3.1
Autres charges et produits	6.3.	188'477	0.3	192'906	0.3
Résultat net d'exploitation		8'990'387	15.1	10'971'341	18.5
Charges d'immeubles		-263'296	-0.4	-407'782	-0.7
Impôts fonciers & taxes		-189'822	-0.3	-189'822	-0.3
Loyers et leasings		-624'554	-1.0	-639'417	-1.1
Amortissements		-6'313'354	-10.6	-6'597'505	-11.1
Résultat ordinaire avant intérêts et impôt		1'599'361	2.7	3'136'815	5.3
Produits exceptionnels	6.4.	629'291	1.1	0	
Résultat financier	6.5.	-1'584'880	-2.7	-1'616'276	-2.7
Résultat net avant impôt		643'772	1.1	1'520'539	2.6
Impôt sur le bénéfice	6.6.	-140'790	-0.2	-340'361	-0.6
Résultat net		502'982	0.8	1'180'178	2.0

TABLEAU DE FINANCEMENT
BEAU-RIVAGE PALACE SA
(EN MILLIERS DE FRANCS)

	2015	2014
Résultat avant intérêts	2'087.9	2'796.5
Résultat financier	-1'584.9	-1'616.3
Amortissements	6'313.4	6'597.5
Allocations et dissolutions provisions	-149.0	-131.7
Gain net sur cession d'immobilisations corporelles	-24.0	0.0
Cash flow avant variation du fonds de roulement net	6'643.3	7'646.0
Variation des stocks	80.3	83.2
Var. créances résult.de ventes et de prestations	557.5	-1'366.8
Var. autres créances et actifs de régularisation	-68.9	58.2
Var. dettes résultant d'achats et de prestations	-16.4	1'268.5
Var. autres dettes à court terme et passifs de régularisation	-152.2	651.1
	400.3	694.2
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7'043.6	8'340.2
Investissements en immobilisations corporelles	-2'474.8	-13'191.8
Investissements en immobilisations incorporelles	-179.8	0.0
Cession d'immobilisations corporelles	24.0	0.0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-2'630.6	-13'191.8
Augm. des dettes à long terme portant intérêt - tiers	12'500.0	12'500.0
Remboursements de dettes à long terme portant intérêt - tiers	-10'000.0	-13'000.0
Var. des dettes à court terme portant intérêt	-6'000.0	6'000.0
Distribution de dividende	-216.0	-216.0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-3'716.0	5'284.0
Variation de la trésorerie nette	697.0	432.3
Trésorerie nette au début de l'exercice	522.9	90.6
Trésorerie nette à la fin de l'exercice	1'219.9	522.9
Variation de la trésorerie nette	697.0	432.3



EVOLUTION DES FONDS PROPRES
BEAU-RIVAGE PALACE SA
(EN MILLIERS DE FRANCS)

	Capital actions	Réserve légale	Autres réserves	Total
Etat au 01.01.2014	24'100	16'931	18'766	59'797
Répartition du bénéfice 2013				
Dividende de CHF 2.- par action nominative privilégiée A, nominal CHF 50.-			-216	-216
Résultat exercice 2014			1'180	1'180
Etat au 01.01.2015	24'100	16'931	19'730	60'761
Répartition du bénéfice 2014				
Dividende de CHF 2.- par action nominative privilégiée A, nominal CHF 50.-			-216	-216
Réintégration dividendes non encaissés prescrits			3	3
Résultat exercice 2015			503	503
Etat au 31.12.2015	24'100	16'931	20'020	61'051

Participation supérieure à 5%:

- Actions nominatives privilégiées A: Sandoz FF Holding SA, 35,8%
- Actions nominatives privilégiées A: Lawrie Intl Ltd, 21,3%
- Actions nominatives ordinaires B: Sandoz FF Holding SA, 100%
- Droit de vote: Sandoz FF Holding SA, 85,6%

Réserve non distribuable:

- Réserve légale issue du bénéfice

CHIFFRES-CLÉS

	Beau-Rivage Palace		Angleterre & Résidence		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Chambres (moyenne)	168	168	75	75	243	243
Lits (moyenne)	320	320	150	150	470	470
Ouverture			Toute l'année*			
Nuitées	56'589	57'408	24'622	24'813	81'211	82'221
Collaborateurs (moyenne)	349	337	57	57	406	394
Chiffre d'affaires total (KCHF)	49'438	49'183	10'176	10'221	59'614	59'404
> Hébergement	19'431	19'723	5'202	5'150	24'633	24'873
> Restauration	21'466	21'671	4'607	4'732	26'073	26'403
> Divers	8'541	7'789	367	339	8'908	8'128
Résultat brut direct (KCHF)	19'773	20'472	5'046	5'078	24'819	25'550
Charges d'exploitation générales (KCHF)					470	478
Résultat brut d'exploitation (KCHF)					24'349	25'072
Résultat brut d'exploitation (%)					40.8%	42.2%
Résultat brut (KCHF)					8'990	10'971
Résultat brut (%)					15.1%	18.5%

* Angleterre & Résidence 2 semaines de fermeture en fin d'année

RÉPARTITION DES RECETTES & DÉPENSES D'EXPLOITATION

BEAU-RIVAGE PALACE

	2015 KCHF	2014 KCHF	Variation %
RECETTES			
Hébergement	19'431	19'723	-1.49
Cuisine	14'777	14'945	-1.13
Cave	6'690	6'726	-0.53
Télécomm. & Pay TV	60	72	-16.20
Blanchisserie	232	223	4.23
Locations	2'772	2'528	9.65
SPA	3'107	3'104	0.09
Limousines	649	655	-0.99
Divers	1'721	1'208	42.53
Total recettes	49'438	49'183	0.52
DÉPENSES			
Charges marchandises	6'498	6'599	-1.55
Charges directes de personnel	18'551	18'045	2.72
Charges directes d'exploitation	4'616	4'067	13.84
Total dépenses directes	29'665	28'711	3.32
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DIRECT	19'773	20'472	-3.41

ANGLETERRE & RÉSIDENCE

	2015 KCHF	2014 KCHF	Variation %
RECETTES			
Hébergement	5'202	5'150	1.01
Cuisine	3'329	3'419	-2.63
Cave	1'277	1'314	-2.79
Télécomm. & Pay TV	9	11	-22.44
Blanchisserie	43	44	-4.32
Locations	225	239	-5.82
SPA	-1	-1	-9.96
Limousines	0	0	
Divers	92	45	103.93
Total recettes	10'176	10'221	-0.45
DÉPENSES			
Charges marchandises	1'257	1'299	-3.29
Charges directes de personnel	3'480	3'430	1.47
Charges directes d'exploitation	393	414	-4.95
Total dépenses directes	5'130	5'143	-0.25
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DIRECT	5'046	5'078	-0.65

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS BEAU-RIVAGE PALACE SA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

_1

Beau-Rivage Palace SA est une société anonyme de droit suisse, dont le siège se situe à Lausanne.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT

_2

DES COMPTES ANNUELS

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015 sont établis en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC dans leur intégralité. Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont délimités selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société tient ses comptes en francs suisses (CHF). Les transactions éventuelles en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou pertes de change provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société peut utiliser des instruments financiers en vue de la couverture des risques liés aux fluctuations des cours d'intérêts. Elle n'en a utilisé aucun durant les deux périodes sous revue.

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES IMMEUBLES

_3

Les immeubles sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée, et en tenant compte d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation (residual value).

PRINCIPES D'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS

_4

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

5_ BILAN

5.1_ CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS (EN KCHF)

	2015	2014
Valeur brute des créances		
Clients in-house	769	1'588
Clients ordinaires	1'903	1'548
Cartes de crédit	163	264
Créances envers des parties liées	69	63
Total	2'904	3'463
Provision pour créances douteuses	./..66	./..77
Solde net	2'838	3'386

La valeur indiquée correspond aux montants facturés, déduction faite des corrections de valeur pour débiteurs douteux.

Les créances présentant un risque de crédit font l'objet d'une évaluation individuelle, alors qu'un forfait basé sur les valeurs d'expérience est appliqué sur le solde.

5.2_ STOCKS (EN KCHF)

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat, sans toutefois excéder la valeur de réalisation.

Les provisions sont calculées en fonction des risques économiques liés à l'activité. Les escomptes sont considérés comme des réductions du prix d'acquisition.

	2015	2014
Stocks marchandises	3'131	3'212
Autres stocks d'exploitation	574	573
Total	3'705	3'785
Provisions sur stocks	./..25	./..25
Total net	3'680	3'760

La comparaison des rotations de stocks pour 2015 et 2014 est la suivante :

	2015	2014
Stocks cave	0.61 fois /596 jours	0.61 fois /600 jours
Stocks cuisine	31.0 fois /12 jours	31.0 fois /12 jours

ACTIF IMMOBILISÉ

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Aucun intérêt n'a été activé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée et en tenant compte, pour les immeubles, d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation (residual value).

Les immobilisations incorporelles ne comprennent que des logiciels informatiques (software) qui sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Au vu des investissements consentis en 2015, le poste a été créé durant l'année et la valeur au bilan au 31 décembre 2014 reclassée en conséquence.

Les durées d'utilisation estimées pour les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Terrains	non amortis
Transformations en cours	non amorties
Hôtels & bâtiments	33 à 66
Hôtels & bâtiments en droits de superficie	durée du droit
Installations Palace	33
Installations Palace – chambres	15
Installations techniques & machines	3 à 10
Mobilier, agencement & véhicules	3 à 10
Matériel informatique	3
Software	3 à 5

La part des immeubles et terrains qui ne sont pas amortis s'élève à KCHF 54'114 aux 31 décembre 2015 et 2014.

La valeur des immobilisations est examinée à la date du bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une dépréciation de valeur. Si de tels indices existent, la valeur des immobilisations est estimée et si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une perte résultant de la dépréciation est constatée.

_5.3

Evolution (en KCHF)	Terrains Hôtels & bâtiments	Transfo. en cours	Install. techn. et mach.	Autres immob. corporelles	Immob. incorp.	Total
Valeurs brutes au 01.01.2014	129'062	4'413	37'785	34'461	74	205'796
Investissements		506	9'609	2'196		12'311
Reclassifications		-4'413	4'119	294		0
Cessions/sorties		-242		-55		-297
Au 31.12.2014	129'062	264	51'513	36'896	74	217'810
Investissements			1'768	842	195	2'805
Reclassifications		-253	239	14		0
Cessions/sorties			-92	-835		-927
Au 31.12.2015	129'062	11	53'428	36'917	269	219'688
Amortiss. cumulés au 01.01.2014	31'207	0	9'197	29'059	0	69'464
Amortissements	1'476	242	2'717	2'137	25	6'598
Cessions/sorties		-242		-55		-297
Au 31.12.2014	32'683	0	11'914	31'141	25	75'765
Amortissements	1'476		3'045	1'763	29	6'313
Cessions/sorties			-92	-835		-927
Au 31.12.2015	34'159	0	14'867	32'069	54	81'151
VALEURS NETTES AU 31.12.2014	96'379	264	39'599	5'754	49	142'045
VALEURS NETTES AU 31.12.2015	94'903	11	38'561	4'848	215	138'538

Les amortissements correspondent aux amortissements planifiés, à l'exception, en 2014, de CHF 73'000 sur les installations et CHF 135'900 sur les autres immobilisations corporelles concernant essentiellement les anciens équipements d'un restaurant en transformation, et de CHF 241'700 pour des frais d'un projet dont la réalisation incertaine a nécessité la dépréciation immédiate.

Des avances pour KCHF 47 (KCHF 99 au 31 décembre 2014), se référant à des confirmations de commandes sur immobilisations, se trouvent incluses dans la position « Actifs de régularisation ».

DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS (EN KCHF) _5.4

Le solde se compose comme suit:

	2015	2014
Créanciers-fournisseurs	3'132	3'180
Adm. Féd. des Contributions (TVA)	465	495
Cotisations sociales à payer et montants dus au personnel ¹	1'199	992
Autres	11	63
Total	4'807	4'730
1. dont: cotisations envers des institutions de prévoyance	447	774

DETTES À COURT TERME PORTANT INTÉRÊT (EN KCHF) _5.5

	Échéances	Taux d'intérêts 31.12.2015	Valeurs au 31.12.2015	Valeurs au 31.12.2014
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	28.07.2015		0	4'500
	14.09.15		0	1500
Total des emprunts à court terme			0	6'000
Part à court terme des dettes à long terme (note 5.6.)			8'500	10'000
Banques passives			0	416
Total Dettes à court terme portant intérêt			8'500	16'416

5.6_ DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT - TIERS (EN KCHF)

	Échéances	Taux d'intérêts 31.12.2015	Valeurs au 31.12.2015	Valeurs au 31.12.2014
Emprunts garantis par des cédulas hypothécaires en 1 ^{er} rang	31.03.16	2.250%	2'000	2'000
	03.01.18	3.655%	10'000	10'000
	31.01.19	1.550%	5'000	5'000
	30.03.20	1.680%	6'000	6'000
	10.12.22	1.690%	2'500	2'500
	31.12.23	1.800%	4'000	0
			29'500	25'500
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	31.12.15		0	10'000
	08.04.16	1.180%	2'500	2'500
	31.12.16	1.152%	4'000	4'000
	28.04.17	1.180%	2'000	2'000
	28.11.17	1.110%	2'500	2'500
	24.12.18	1.700%	2'000	2'000
	27.12.18	1.160%	2'500	2'500
	11.02.19	1.460%	2'500	2'500
	29.07.19	1.220%	3'000	3'000
	11.01.21	2.250%	4'000	4'000
	28.07.21	1.500%	3'000	3'000
	27.07.22	1.340%	2'500	0
	31.12.22	1.410%	6'000	0
		36'500	38'000	
Total			66'000	63'500
dont part à court terme			8'500	10'000
Total Dettes à long terme portant intérêt			57'500	53'500
Dont:				
Échéance entre un et cinq ans			44'000	48'000
Échéance à plus de cinq ans			22'000	15'500

DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT – ACTIONNAIRE (EN KCHF) _5.7

	Échéances	Taux d'intérêts 31.12.2015	Valeurs au 31.12.2015	Valeurs au 31.12.2014
Sandoz FF Holding SA - prêt	31.12.2017	1.000%	11'000	11'000
Total Dettes à long terme- actionnaire			11'000	11'000

SÛRETÉS CONSTITUÉES EN FAVEUR DE TIERS (EN KCHF) _5.8

Actifs mis en gage hypothécaire pour garantir les engagements de la société	2015	2014
Valeur au bilan des immeubles gagés	72'145	72'985
Constitution de gages	45'000	45'000
Utilisation de gages	29'500	25'500

Par ailleurs, au 31 décembre 2015, une somme de CHF 167'000 a été bloquée auprès d'un établissement bancaire, ceci à titre de garantie de restitution d'acompte.

ENGAGEMENTS DE LEASING ET CONTRATS DE LOCATION (EN KCHF) _5.9

Aucune valeur résiduelle découlant d'opérations de crédit-bail n'est à mentionner pour les périodes sous revue.

Par ailleurs, la société est au bénéfice de droits de superficie dont les loyers sont indexés tous les 5 ans. La valeur des engagements, répartie en fonction de l'échéance des loyers à plus d'un an, est calculée sur la base des montants connus à la date d'établissement des états financiers.

	2015	2014
Echéance à moins d'un an	321	326
Echéance en 1 et 5 ans	1'283	1'303
Echéance supérieure à 5 ans	20'573	21'223
Total	22'177	22'852

ENGAGEMENTS HORS BILAN _5.10

Une convention d'achat à terme a été signée en date du 17 avril 2015 pour l'acquisition d'un immeuble, ceci pour une valeur de CHF 8'250'000. La transaction peut être exercée entre le 26 mars et le 31 août 2016.

5.11_ ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN KCHF)

La prévoyance professionnelle est assurée auprès d'une institution dont le degré de couverture excède 100% aux 31 décembre 2015 et 2014, et qui utilise l'entier des excédents pour améliorer les prestations en faveur des assurés.

La société ne dispose par ailleurs d'aucune réserve de contribution auprès de cette institution.

La prévoyance complémentaire des cadres fait l'objet d'un contrat d'assurance-vie collective non porteur de risque, qui n'octroie par ailleurs aucune part aux excédents à l'employeur.

	2015	2014
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	879	883

Les charges de prévoyance enregistrées dans les charges de personnel telles que présentées ci-dessus correspondent aux cotisations ajustées à la période.

Les dettes envers les institutions de prévoyance sont mentionnées au chapitre 5.4.

5.12_ PROVISIONS À LONG TERME (EN KCHF)

Aucune perte d'avantages économiques future résultant d'événements passés n'a nécessité la constitution de provisions à long terme.

5.13_ TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

Les transactions avec parties liées sont :

- Garanties pour emprunts émises par Emasan SA pour un total de CHF 72'000'000 (cf. points 5.5. dettes à court terme portant intérêt et 5.6. dettes à long terme portant intérêt) ; la rémunération de l'émetteur portant sur l'utilisation de ces garanties a été enregistrée à hauteur de CHF 80'000 en charge financière et dans les passifs de régularisation ;
- Dette envers Sandoz FF Holding SA de CHF 11'000'000, portant intérêt à 1% (cf. point 5.7. dettes à long terme portant intérêt - actionnaire)

Aucune autre transaction avec des parties liées à caractère substantiel ne nécessite d'être mentionnée.

COMPTES DE RÉSULTAT
CHIFFRE D'AFFAIRES (EN KCHF)

	2015	2014
Hébergement	24'633	24'873
Restaurants	26'073	26'403
Divers produits d'exploitation	8'767	7'977
Arrhes acquises à la société	141	151
Total	59'614	59'404

CHARGES ET EFFECTIF DU PERSONNEL (EN KCHF)

Le montant total des salaires, charges sociales et autres frais de personnel de la société s'élève à KCHF 28'263 (KCHF 27'270 en 2014). Ce montant est réparti sous les rubriques suivantes :

	2015	2014
Charges du personnel d'exploitation	22'488	21'932
Charges de personnel autres départements	5'775	5'338
Total	28'263	27'270

L'effectif moyen s'élève à 406 collaborateurs (2014: 394).

AUTRES CHARGES & PRODUITS (EN KCHF)

	2015	2014
Produits	307	288
Charges	./ . 119	./ . 95
Total	188	193

Les autres charges et produits concernent principalement des ajustements de provisions et corrections de valeur, des annulations de dettes échues, des pertes sur débiteurs, des résultats sur cession d'immobilisations ainsi que des variations de change.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels hors période de l'exercice 2015 pour KCHF 629 concernent majoritairement un remboursement de primes d'assurance payées en trop au cours des cinq exercices précédents.

RÉSULTAT FINANCIER (EN KCHF)

	2015	2014
Produits financiers	0	./ . 1
Charges financières	1'585	1'617
Total	1'585	1'616

6.6_ IMPÔTS

Le poste Impôts concerne uniquement l'impôt courant sur le bénéfice. Aux 31 décembre 2015 et 2014, la société ne bénéficie pas de pertes fiscales reportables.

7_ TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement présente la variation des liquidités nettes. Celles-ci se composent des disponibilités en compte courant et des placements à court terme dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est généralement égale ou inférieure à trois mois, déduction faite des comptes bancaires passifs appartenant à la gestion de trésorerie courante de la société.

8_ FONDS PROPRES
8.1_ STRUCTURE DU CAPITAL
8.1.1_ CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions entièrement libéré s'élève à CHF 24'100'000. Il se compose de :

- 108'000 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 nominal chacune
- 374'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 nominal chacune

dont la société Sandoz FF Holding SA à Pully détient :

- 38'705 actions nominatives privilégiées A,
- 374'000 actions nominatives ordinaires B,

représentant au total 85.62% du capital et des droits de vote de la société.

8.1.2_ CAPITAL AUTORISÉ ET CAPITAL CONDITIONNEL

Néant

8.1.3_ MODIFICATIONS DU CAPITAL

Au cours des trois dernières années, le capital n'a pas été modifié. Son état au 31 décembre 2015 est le suivant :

	CHF
- 108'000 actions nominatives privilégiées A, nominal CHF 50	5'400'000
- 374'000 actions nominatives ordinaires B, nominal CHF 50	18'700'000
Total	24'100'000

RESTRICTIONS DE TRANSFERT

Le transfert des actions est subordonné à l'approbation de la société, soit pour elle son Conseil d'administration. Sauf si elle entre en liquidation, la société peut refuser d'approuver le transfert d'actions et la constitution d'un usufruit dans l'un ou l'autre des cas suivants :

a) si l'acquéreur est étranger et que selon les informations à disposition de la société, son acceptation serait de nature à mettre la société hors d'état de produire une preuve requise par la loi. Cette autorisation se fonde sur l'article 4 des Dispositions finales de la Loi fédérale sur la révision du droit de la société anonyme et sur divers arrêtés fédéraux, notamment sur la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger et sur l'arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures contre l'utilisation sans cause légitime des conventions conclues par la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions, du 14 décembre 1962 (Arrêté contre l'utilisation abusive des conventions de double imposition) ;

b) si l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Au 1er janvier 2016, la société Beau-Rivage Palace SA a racheté à sa société sœur Lausanne-Palace SA l'entier de l'exploitation de l'établissement 4 étoiles du Château d'Ouchy. L'achat de l'actif net a été effectué aux valeurs comptables. Les résultats et positions du bilan du Château d'Ouchy seront donc intégrés dans les comptes de Beau-Rivage Palace SA dès le 1er janvier 2016. Cette opération n'a aucun impact sur les états financiers 2015 de la société.

Au 15 mars 2016, date d'approbation des comptes par le Conseil d'administration, la société n'a eu connaissance d'aucun autre événement postérieur, qui nécessiterait la modification de la valeur des actifs et passifs ou une indication complémentaire dans l'annexe.

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires versés à l'organe de révision sont les suivants:

	2015	2014
Prestations en matière de révision	48'808	52'290
Autres prestations	2'140	0
Total	50'948	52'290

_8.1.4

_9

_10

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 21 juin 2016, de bien vouloir :

> approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015

> approuver la proposition d'emploi du bénéfice disponible suivante:

	CHF
Résultats reportés des exercices précédents	9'516'559
Bénéfice net de l'exercice	502'982
Montant à disposition de l'Assemblée générale	10'019'541
Report à nouveau	10'019'541

> donner décharge aux membres du Conseil d'administration

> Reconduire le mandat de la société Ofisa, à Lausanne, en qualité d'organe de révision de la société pour une durée d'une année.

Lausanne, le 20 mai 2015

Au nom du Conseil d'administration



Le Président
François Carrard

Le Vice-Président
François Landolt

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE BEAU-RIVAGE PALACE S.A. LAUSANNE

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Beau-Rivage Palace SA Lausanne-Ouchy, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

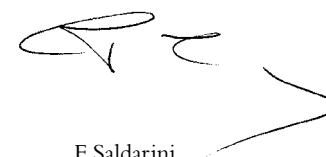
En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 13 avril 2016

L'organe de révision Ofisa S.A.



W. Diserens
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



F. Saldarini
Expert-réviseur agréé

IMPRESSUM

Design : Atelier Cocchi

Photographies : Couverture Beau-Rivage Palace / dos, p.2 et p. 8 Christian Coigny & Thierry Zufferey, Lausanne

p. 11 Beau-Rivage Palace / p. 16 Fabrice Rambert / p. 24-25 L. Henriod

Photolitho : Scan Graphic SA, Nyon

Impression : PCL Presses Centrales SA



CH-1006 Lausanne Tél. +41 21 613 33 33 reservation@brp.ch www.brp.ch